Communiqué de la CNT éducation du 5 mai 2013

La FTE CNT dénonce depuis leur création les dispositifs ÉCLAIR (Écoles, collèges, Lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite). Ceux-ci derrière un verbiage censé lutter contre « les difficultés en matière de climat scolaire et de violences » ont diminué le nombre d'établissements faisant partie des zones prioritaires et les quelques moyens supplémentaires qui y sont (encore) attribués. Ces dispositifs permettent également d' expérimenter la gestion libérale de l'école de demain : l'attribution d'une part modulable dans les écoles l'illustre bien.

La part modulable c'est …

Depuis l'an dernier, à la traditionnelle « prime ZEP » (un peu moins de 1200 euros par an) peut s'ajouter pour les enseignants du premier degré travaillant en zone ÉCLAIR une part modulable pouvant aller jusqu'à 2400 euros par an. Pas une paille. Les critères d'attribution de cette prime varient d'un département à l'autre mais restent toujours opaques et soumis à l'arbitraire de la hiérarchie. Certains cadrages académiques ont mis l'accent sur le fait que cette prime ne pouvait pas être collective…

…le renforcement de la hiérarchie, une ineptie au niveau pédagogique …

Pas besoin d'être extra-lucide pour comprendre que cette part modulable de la prime ZEP vise à récompenser la docilité des personnels, à « piloter » efficacement les réseaux en récompensant les projets « à la mode ». Les projets risquent de se faire non pas en fonction des besoins pédagogiques des élèves mais en fonction du fait qu'ils soient « éligibles à la part modulable ».

…un poison contre le travail en équipes et …

Pas dur de comprendre également qu'en important dans l'école les méthodes de gestion des ressources humaines « classiques » et son corollaire du « diviser pour mieux régner », la concurrence entre collègues est favorisée au détriment du travail en équipe, pourtant indispensable en particulier dans les secteurs difficiles.

…le salaire au mérite de demain pour toutes et tous.

Enfin cette part modulable prépare les mentalités à accepter l'idée que les plus méritant-e-s doivent toucher plus que les autres. Méritant-e-s en fonction de quoi, toujours compliqué à dire ? Par contre le « en fonction de qui » est très clair : en fonction des critères de la hiérarchie.

Il est évident que les expérimentations et les dispositifs dérogatoires d'aujourd'hui préparent à accepter les pratiques pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de l'éducation de demain. Ce n'est pas un hasard si la gauche au pouvoir, en bonne garante des intérêts des patrons et des capitalistes n'est pas revenue sur cette mesure, ni sur l'ensemble du dispositif ÉCLAIR. Seules des luttes peuvent les faire plier.

Pour toutes ces raisons la CNT FTE soutient les différentes initiatives des personnels luttant contre l'application de cette part modulable : boycott, revendication du partage égalitaire de cette prime … Elle appelle tous les personnels à faire connaître les initiatives prises contre cette part modulable. Au-delà de la part modulable, c'est contre l'ensemble du dispositif ÉCLAIR que nous devons lutter.